



CATALOGUE DE FORMATIONS



2014



RÉSEAU COCAGNE



Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous adresser le catalogue des formations 2014 du Réseau Cocagne.

Nous vous proposons de nouvelles formations en adéquation avec le développement des Jardins qui répondent au mieux à vos besoins. Avec cette offre de formation, nous souhaitons à nouveau affirmer l'importance stratégique de la formation pour la professionnalisation et la fidélisation des salariés permanents, et la pérennisation des structures. Aussi, est-il toujours important de construire des plans de formation des salariés permanents à transmettre au Réseau. Ce plan de formation peut faire appel à ce catalogue et à d'autres dispositifs présentés ci-après en page 7.

Nous sommes également heureux de vous confirmer l'ouverture du futur centre de formation à Vauhallaan (91), où nous vous accueillerons avec plaisir en 2014.

Conformément aux partenariats que le Réseau Cocagne mène avec d'autres réseaux de l'Insertion par l'activité économique, nos formations sont ouvertes à leurs adhérents. Outre une volonté de synergie et de mutualisation, nous pensons que cette « ouverture » à d'autres approches et regards pourra s'avérer féconde et dynamique car beaucoup de thématiques sont largement communes à nos chantiers.

De nombreux Jardins ont exprimé des besoins de formation de leurs bénévoles. Le Fonds National pour le Développement de la Vie Associative (FNDVA) est à votre disposition pour vous accompagner à leur mise en oeuvre. En souhaitant que cette programmation assure la poursuite de la démarche de professionnalisation des acteurs de vos Jardins,

Recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

Le Directeur ,
Jean-Guy Henckel



Le Président,
Jacques Pouly



Calendrier des formations 2014

Dates	Intitulé de la formation	Page
15-16 janvier 2014	Développer un club local d'entreprises partenaires autour du Jardin de Cocagne	28
29-30-31 janvier 2014	Gestion des relations humaines au sein des équipes de jardiniers	18
5-6-7 février 2014	La fonction d'encadrant-maraîcher dans un Jardin de Cocagne	19
12-13 février 2014	Logiciel de gestion de la production	20
18-19 mars 2014	La Convention collective nationale des Ateliers et Chantiers d'Insertion : mettre en œuvre une Instance Santé et Conditions de Travail (ISCT)	29
9-10 avril 2014	Animer un réseau d'adhérents-consommateurs	25
16-17 avril et 17-18 septembre 2014	Eco-construction dans un Jardin de Cocagne	30
14-15 mai 2014	Première approche économique et financière d'un Jardin de Cocagne	31
20-21 mai 2014	Techniques d'entretiens, la relation d'aide	14
20-21-22 mai	Ambassadeur du jardinage et du bien-vivre alimentaire	21
4 juin 2014	Construire un bâtiment dans un Jardin de Cocagne	32
17-18 juin 2014	Ambassadeur du jardinage et du bien-vivre alimentaire	21
17-18-19 juin 2014	Pour une conduite stratégique et participative d'un Jardin de Cocagne : du projet aux financements	33
9-10-11 septembre 2014	Gestion des relations humaines au sein des équipes de jardiniers	18
17-18 septembre 2014	Analyse financière et autodiagnostic financier d'un Jardin de Cocagne	34
24 -25 septembre 2014	Logiciel de gestion des adhérents	26
1-2-3 octobre 2014	Organisation générale d'un Jardin	35
8-9-10 octobre 2014	La Convention collective nationale des Ateliers et Chantiers d'Insertion : conduire des entretiens annuels d'évaluation	36
15-16 octobre 2014	Lutte contre les discriminations	15
4-5 novembre 2014	Développer une stratégie de commercialisation en circuits courts	27
13-14 novembre 2014	Logiciel de gestion de la production	20
4-5 décembre 2014	Prévision budgétaire et suivi de gestion dans un Jardin de Cocagne	37
9-10 décembre 2014	La prise en compte des addictions dans l'accompagnement socio-professionnel	16
16-17-18 décembre 2014	Évaluation des compétences des jardiniers : cadre et posture	22
Sur site	L'accompagnement socio-professionnel dans un Jardin de Cocagne : des outils au service d'un projet	17

PUBLIC CONCERNÉ / PRÉ-REQUIS

- Être âgé de **18 ans** minimum.
- Être titulaire d'un **diplôme de niveau IV en agriculture** minimum.
- Dérogation possible pour les autres. Veuillez nous contacter.
- **Le recrutement est national.**

STATUT

La formation peut être suivie dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation (CIF) ou d'un Contrat de Professionnalisation.

Les stagiaires peuvent être accueillis par un Jardin de Cocagne (contact : rc@reseaucocagne.asso.fr).

La formation est prise en charge par l'employeur, la rémunération se fait en fonction de l'âge.

DURÉE

La formation se déroule sur **12 mois**, de septembre 2014 à septembre 2015. Elle comprend **560 heures en centre de formation** (dont un module complémentaire de 70 heures sur l'encadrement technique en chantier d'insertion de maraîchage biologique) et **861 heures en entreprise**. La formation est modularisée en semaines au CFPPA-UFA de Brie-Comte-Robert.

Un hébergement est possible au CFPPA-UFA de Brie-Comte-Robert.

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, contacter :

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole & Unité de Formation par Apprentissage (CFPPA-UFA)

Route Départementale 319

77257 BRIE-COMTE-ROBERT CEDEX

Tel : 01.60.62.33.33 - Fax : 01.60.62.33.34

cfppa.brie-comte-robot@educagri.fr

www.cfppa-bougainville.fr

FORMATION

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

CONDUITE EN MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE ET COMMERCIALISATION

Diplôme de Niveau IV

Délivré par le Ministère de l'Agriculture



Le Réseau

Cocagne et le CFPPA-UFA de Brie-Comte-

Robert s'associent pour créer la **première formation nationale à double compétence maraîchage biologique et insertion professionnelle.**

Credits photos: Christophe Goussard / Réseau Cocagne



CONTENUS DE FORMATION

Le certificat de spécialisation est constitué de **4 Unités Capitalisables (UC)** :

- UC 1** : être capable d'organiser un système de production en respectant la réglementation et les principes de l'agriculture biologique.
- UC 2** : être capable de mettre en oeuvre les techniques de production spécifiques à l'agriculture biologique.
- UC 3** : être capable d'analyser les résultats technico-économiques des productions conduites en agriculture biologique et les conséquences d'une conversion.
- UC 4** : être capable d'assurer la transformation et la mise en marché des produits biologiques issus de l'exploitation dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail, ainsi que de la réglementation commerciale.

70 heures sont consacrées au **métier d'encadrement** et peuvent être validées dans le cadre du **diplôme ETAIE** (Encadrant Technique d'Activité d'Insertion Économique).

Le certificat de spécialisation est obtenu **après validation de chacune** des UC. En cas d'échec, le candidat conserve **pendant 5 ans** le bénéfice des UC validées et peut se représenter pour valider les UC manquantes.

DÉBOUCHÉS

La double compétence conférée par le certificat de spécialisation « Conduite en maraîchage biologique et commercialisation » offre la possibilité à son titulaire d'occuper un emploi :

- **d'exploitant, de conjoint d'exploitant, d'associé d'exploitant ou de salarié hautement qualifié** d'une exploitation maraîchère biologique,
- **d'encadrant technique** dans un chantier d'insertion en maraîchage biologique dont notamment un Jardin de Cocagne.

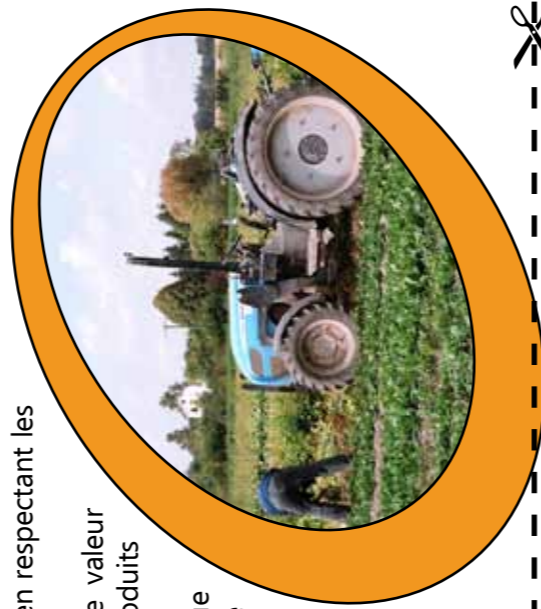
OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Organiser un système de production.
- Mettre en oeuvre les techniques de production spécifiques à l'agriculture biologique.
- Analyser les résultats technico-économiques des productions conduites en agriculture biologique.
- Assurer la transformation et la mise en marché des produits biologiques issus de l'exploitation.
- Encadrer une équipe de salariés dans le cadre d'un chantier d'insertion en maraîchage biologique.

ACTIVITÉS

Le titulaire du certificat de spécialisation « Conduite en maraîchage biologique et commercialisation » :

- conçoit, développe et gère l'installation ou la reconversion d'une exploitation en agriculture biologique,
- met en oeuvre une production en respectant les cahiers des charges,
- assure une activité créatrice de valeur ajoutée en transformant les produits biologiques,
- assure l'encadrement technique d'une équipe de salariés dans le cadre d'un chantier d'insertion en maraîchage biologique.



Sommaire

Page 11	Présentation des différents dispositifs de formation à destination des permanents des Jardins de Cocagne
Page 13	Présentation du Compte Groupe Réseau Cocagne

□ L'accompagnement socio-professionnel

Page 14	Techniques d'entretiens, la relation d'aide 20, 21 mai 2014
Page 15	Lutte contre les discriminations 15, 16 octobre 2014
Page 16	La prise en compte des addictions dans l'accompagnement socio-professionnel New 9, 10 décembre 2014
Page 17	L'accompagnement socio-professionnel dans un Jardin de Cocagne : des outils au service d'un projet Formation sur site, une journée

□ La production maraîchère

Page 18	Gestion des relations humaines au sein des équipes de jardiniers 29, 30, 31 janvier 2014 ou 9, 10, 11 septembre 2014
Page 19	La fonction d'encadrant-maraîcher dans un Jardin de Cocagne 5, 6, 7 février 2014
Page 20	Logiciel de gestion de la production 12, 13 février 2014 ou 13, 14 novembre 2014
Page 21	Ambassadeur du jardinage et du bien-vivre alimentaire New 20, 21, 22 mai et 17, 18 juin 2014
Page 22	Évaluation des compétences des jardiniers : cadre et posture 16, 17, 18 décembre 2014

Plaquette de présentation du certificat individuel Certiphyto

□ Le réseau d'adhérents-consommateurs

Page 25	Animer un réseau d'adhérents-consommateurs 9, 10 avril 2014
Page 26	Logiciel de gestion des adhérents 24, 25 septembre 2014
Page 27	Développer une stratégie de commercialisation en circuits-courts 4, 5 novembre 2014

❑ Le pilotage stratégique et financier d'un Jardin de Cocagne

Page 28	Développer un club local d'entreprises partenaires autour du Jardin de Cocagne <i>15, 16 janvier 2014</i>
Page 29	La Convention collective nationale des Ateliers et Chantiers d'Insertion : mettre en œuvre une Instance Santé et Conditions de Travail (ISCT) <i>18, 19 mars 2014</i>
Page 30	Eco-construction dans un Jardin de Cocagne New <i>16, 17 avril et 17, 18 septembre 2014</i>
Page 31	Première approche économique et financière d'un Jardin de Cocagne <i>14, 15 mai 2014</i>
Page 32	Construire un bâtiment dans un Jardin de Cocagne New <i>4 juin 2014</i>
Page 33	Pour une conduite stratégique et participative d'un Jardin de Cocagne : du projet aux financements New <i>17, 18, 19 juin 2014</i>
Page 34	Analyse financière et autodiagnostic financier d'un Jardin de Cocagne <i>17, 18 septembre 2014</i>
Page 35	L'organisation technique et maraîchère d'un Jardin de Cocagne New <i>1, 2, 3 octobre 2014</i>
Page 36	La Convention collective nationale des Ateliers et Chantiers d'Insertion : conduire des entretiens annuels d'évaluation <i>8, 9, 10 octobre 2014</i>
Page 37	Prévision budgétaire et suivi de gestion dans un Jardin de Cocagne <i>4, 5 décembre 2014</i>
Page 38	Tableau de correspondance des formations au regard de l'ISO 26 000 « Développement durable et responsabilité sociétale des organisations »
Page 41	Bulletin d'inscription 2014

Présentation des différents dispositifs de formation à destination des permanents des Jardins de Cocagne

Nous vous rappelons l'importance du plan de formation annuel de vos salariés permanents, que vous adressez au Réseau. Celui-ci peut être construit à partir des éléments recueillis durant l'entretien annuel et il va s'articuler autour de quatre dispositifs différents détaillés ci-après :

• Le Catalogue Réseau Cocagne

Les formations sont financées par le Fonds Social Européen (FSE). Les coûts pédagogiques, frais d'hébergement et de restauration sont pris en charge par le Réseau Cocagne. Les coûts de transport restent à la charge des Jardins. L'offre de formation est déclinée à partir des quatre principales missions d'un Jardin de Cocagne et des sept questions directrices de l'ISO 26 000 « Développement durable et responsabilité sociétale des organisations ».

Ces formations s'adressent aux cinq grandes fonctions repérées dans un Jardin de Cocagne :

- Accompagnateur(trice) socio-professionnel(le) : ou conseiller(ère) en insertion sociale et professionnelle. Il s'agit des salariés permanents qui participent à l'accompagnement social des salariés en insertion.
- Encadrant(e)-maraîcher(ère) : ou chargé(e) de l'exploitation, chef d'exploitation, encadrant(e) technique d'insertion, chef de culture. Il s'agit des salariés permanents chargés de la production maraîchère qu'ils travaillent avec ou sans les salariés insertion.
- Direction : directeur(rice) ou directeur(rice)-adjoint(e). Il s'agit des salariés permanents qui assurent principalement le suivi administratif, financier et stratégique de la structure.
- Animateur(rice) du réseau d'adhérents : il s'agit des salariés permanents qui assurent principalement l'animation et le suivi du réseau d'adhérents.

Ces définitions des publics ciblés restent incomplètes, n'hésitez pas à contacter le Réseau si vous avez des questions lors de l'inscription.

• Les Formations du Catalogue FAFSEA :

Édité par région et accessible sur le site du FAFSEA, il propose aux salariés des Jardins cotisant à la MSA un éventail de formations.

Ces formations sont gratuites et accessibles à tous, y compris les salariés en insertion, si vous cotisez au FAFSEA.

Consulter le site internet du FAFSEA : www.fafsea.com (onglet « Fafsea en région »)

• Le Compte groupe :

Il s'agit d'un compte national FAFSEA/Réseau Cocagne porté par le FAFSEA de Franche-Comté qui offre aux salariés permanents des Jardins cotisants la possibilité de prendre en charge financièrement des formations qui ne seraient pas inscrites au catalogue du Réseau Cocagne ou du FAFSEA.

La mise en place de ce dispositif a été adoptée par le Conseil d'Administration du Réseau Cocagne en 2001 afin de renforcer les moyens de professionnalisation du personnel d'encadrement des Jardins de Cocagne. Les informations concernant ce dispositif sont dans ce document.

• La formation continue :

Nous pouvons également vous informer sur l'accès au congé individuel de formation (CIF) en contrat à durée indéterminée ou déterminée ou au bilan de compétences, n'hésitez pas à nous contacter.

Rappel :

Le Réseau Cocagne organise des journées de transfert de fond de savoir-faire (TSF) à l'usage des Jardins de Cocagne, en projet ou en activité. Ces journées sont prescrites par le service Animation ou le service Essaimage du Réseau Cocagne en fonction des besoins exprimés par le porteur de projet et les Jardins. Le transfert de savoir-faire est une prestation d'assistance technique réalisée par des personnes-ressources identifiées par le Réseau Cocagne au sein des Jardins. Elles concernent l'animation du réseau d'adhérents, les outils d'accompagnement social, des interventions agronomiques... Ces journées de fond de transfert répondent à un cahier des charges élaboré conjointement entre le Réseau Cocagne, le directeur et le conseil d'administration du Jardin demandeur, en fonction des besoins. Pour en savoir plus, contactez vos chargés de mission Animation au Réseau Cocagne.

Ce catalogue n'est pas un engagement contractuel, les possibles évolutions vous seront communiquées si nécessaire.

Présentation du Compte Groupe Réseau Cocagne

Il s'agit d'un compte national, alimenté par une cotisation des Jardins du réseau et destiné à financer, sous certaines conditions, des formations suivies par les salariés permanents des jardins cotisants.

Ce dispositif vient en complément des possibilités de formation déjà existantes (Catalogue formation du Réseau et catalogue FAFSEA).

La mise en place de ce dispositif a été adoptée en 2001 par le Conseil d'Administration du Réseau Cocagne afin de renforcer les moyens de professionnalisation du personnel d'encadrement des Jardins de Cocagne.

• Comment le Compte Groupe est-il alimenté ?

Il est constitué des contributions annuelles des Jardins sur la base de 1,3 % de la masse salariale brute du personnel permanent (les contrats aidés sont exclus du dispositif) du Jardin et réservé aux jardins cotisant au FAFSEA.

Un appel à cotisation sera envoyé aux Jardins entre le 1^{er} et le 31 janvier 2014 et la cotisation sera calculée sur la masse salariale brute des permanents de l'année 2013.

• Qui gère le Compte Groupe ?

Les cotisations sont collectées par le Réseau Cocagne puis reversées au FAFSEA qui a en charge de vérifier la conformité des dossiers traités.

Le Réseau Cocagne assure la collecte administrative des demandes de prise en charge et est l'interlocuteur unique des Jardins concernant la gestion de ce dispositif.

• Qui peut bénéficier d'un financement ?

Tout salarié permanent d'un jardin cotisant (hors contrats aidés)

• Quelles sont les formations éligibles ?

Toute formation mise en oeuvre par un organisme de formation déclaré à la condition que la durée en soit au moins supérieure ou égale à 7 heures et le coût pédagogique égal ou supérieur à 120 euros.

Seuls les coûts pédagogiques hors taxes facturés par l'organisme de formation prestataire ouvrent droit à remboursement, les autres frais restant à la charge du Jardin.

• Comment fonctionne le Compte Groupe ?

1. En fin d'année, chaque salarié (hors contrat d'insertion) est invité à soumettre un choix de formation à son responsable pour l'année suivante (hors formations du catalogue Réseau et du catalogue Fafsea). Après accord des responsables, ces demandes sont transmises au Réseau Cocagne en faisant mention de la durée, du coût du programme de la formation, et du nom de l'organisme de formation.

2. Une commission nationale composée d'administrateurs et de permanents du Réseau Cocagne étudie les demandes et détermine celles qui feront l'objet d'un financement par le compte groupe national.

Ces décisions s'appuient sur des critères définis en début de commission. Pour l'année 2014, les critères suivants ont été retenus :

- L'adéquation entre la formation demandée et la nature du poste occupé;
- La participation du projet de formation à l'activité de la structure;
- Le niveau de qualification de la formation demandée;
- L'absence de possibilités de prise en charge alternative;
- L'absence de proposition similaire dans le catalogue régional FAFSEA ou dans le catalogue national du Réseau Cocagne;
- Le coût de la formation.

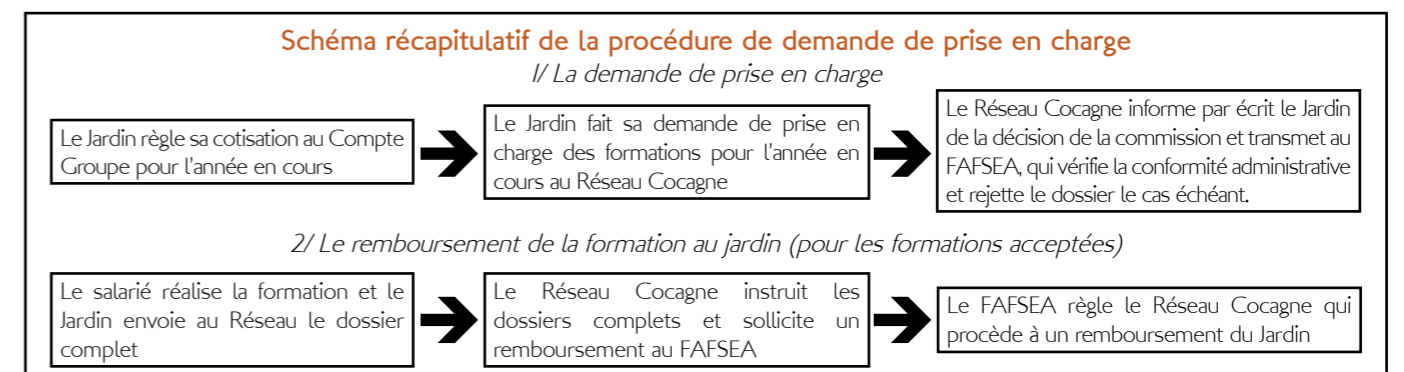
Une confirmation ou un refus de prise en charge sera retourné au Jardin après avis de la commission.

• Quelle est la procédure de demande de remboursement ?

Si la (ou les) formation(s) sollicitée(s) a (ont) reçu un avis favorable, elle(s) ne fera(-ont) l'objet d'un remboursement qu'après l'envoi des pièces justificatives ci-dessous au service formation du Réseau Cocagne :

- Attestation de présence ou copie des feuilles d'émargement;
- Les conventions de formation;
- Programme de formation;
- Facture acquittée par le jardin;
- Fiche signalétique du ou des bénéficiaires.

Seuls les coûts pédagogiques hors taxes feront l'objet d'un remboursement (hors coût de salaire, de transport et d'hébergement).



Techniques d'entretien, la relation d'aide

Présentation

La notion de relation d'aide ou d'entretien d'aide est largement présente dans les Jardins avec le travail d'accompagnement socioprofessionnel qui est mené. Qu'entend-on par ces notions ? Quel est le cadre et les limites de la relation d'aide ? Comment améliorer ses capacités d'écoute et de congruence et se positionner dans la relation d'accompagnement ?

Objectifs

- Connaître le champ théorique de la relation d'aide (Carl Rogers).
- Identifier le cadre et les limites de la relation d'aide.
- Améliorer ses capacités d'empathie, d'écoute active, de congruence et « d'accueil positif » (Carl Rogers).
- Comprendre le fonctionnement relationnel en situation hiérarchique (dysfonctionnement-type de la communication, jeux de pouvoir...).
- Savoir se positionner en situation de conflit : technique d'entretien de face à face efficace et respectueuse.

Contenu

- Chaque jour de travail d'environ sept heures est organisé de façon à permettre des mises en situation (exercices, débats, études de cas personnel avec simulation, etc.).
- Les pré-acquis des stagiaires en matière de techniques relationnelles et de management seront pris en compte afin d'adapter la formation à leurs besoins (ce qui peut amener des décalages dans le programme présenté par journée).

Méthode

- Les méthodes allieront apports théoriques, échanges, exercices et mises en situation adaptés pour assurer un entraînement efficace et maintenir une dynamique de progression dans un climat de réussite.

Public :
Accompagnateurs-trices socioprofessionnels-lles.

Dates :
20-21 mai 2014.

Lieu :
Enclos Rey (Paris).

Intervenant(s) :
Véronique Andrès, formatrice en efficacité relationnelle, pédagogique et managériale.

Coût :
Pour les adhérents du Réseau Cocagne : frais pédagogiques, d'hébergement et de déjeuners à la charge du Réseau, transport à la charge des Jardins.
Pour les non-adhérents : 500 euros.

Lutte contre les discriminations

Nouveau format

Présentation

Les ateliers et chantiers d'insertion accueillent des femmes et des hommes en situation d'exclusion et les accompagnent vers l'emploi, la qualification ou les aident plus simplement à retrouver une place dans un réseau social.

Une récente enquête auprès des personnes accueillies dans les structures de l'IAE relate que 92 % d'entre elles rencontrent des situations de discrimination, souvent dans les relations entre salariés, ou lors de la confrontation avec les éléments institutionnels pour l'accompagnement vers l'emploi.

Cette formation se propose de réfléchir en équipe à toutes les formes de discriminations qui peuvent exister à notre insu. Où se rencontrent-elles ? Quelles actions mettre en place ? Quels accompagnements menés ? Maillons d'une chaîne, éléments d'un système, quels partenariats développer afin de lutter contre les discriminations ? Comment améliorer les pratiques ?

Si le rôle de la loi est essentiel, il est loin d'être suffisant pour faire changer le regard porté sur les personnes discriminées et pour prévenir les pratiques discriminatoires. L'action de chaque structure en direction de tous les acteurs de la chaîne du travail est, à cet égard, primordiale.

Objectifs

- Découvrir les textes de loi et les dispositifs relatifs à la lutte contre les discriminations.
- Se familiariser avec les concepts.
- Repérer les différents types de discrimination à l'œuvre au sein des structures.
- Prendre conscience de notre façon de fonctionner face à l'autre, différent de soi.
- Développer des compétences afin de prévenir les mécanismes de discrimination.
- Identifier des pistes d'action à mettre en œuvre au sein des structures afin d'agir contre les discriminations.

Contenu

- Formation action avec les parties prenantes à partir des thèmes évoqués ci-dessus.

Méthode

Lors des deux journées de formation collective, la formatrice part des représentations et des connaissances des participants pour ensuite amener des éléments plus théoriques (historique, actualité,...) et pratiques en lien avec l'activité des Jardins. La journée de formation sur site est à organiser avec le Service Formation du Réseau Cocagne en fonction de besoins clairement identifiés.

Public :
Équipe complète du Jardin.

Dates :
15-16 octobre 2014.

Lieu :
Enclos Rey (Paris).

Sur site, en fonction de besoins validés par le Service Formation du Réseau Cocagne suite à la formation collective.

Intervenant(s) :
Isabelle Eon, Oxalis.

Coût :
Pour les adhérents du Réseau Cocagne : frais pédagogiques à la charge du Réseau Cocagne, frais de transport, d'hébergement et de repas à la charge des jardins.
Pour les non-adhérents : 600 euros, hébergement et restauration compris.

La prise en compte des addictions dans l'accompagnement socio-professionnel **NEW**

Présentation

L'accueil de salariés en insertion au sein des Ateliers et Chantiers d'Insertion conduit les équipes à prendre en compte, dans l'accompagnement et les situations de travail, d'éventuelles conduites addictives des salariés. Parce qu'ils travaillent au quotidien avec des personnes en grandes difficultés sociales et psychologiques, les permanents doivent être en mesure de comprendre les processus d'addiction et leurs incidences. Pour construire un parcours adapté à chaque Jardinier, il nous faut les accompagner vers une prise en charge appropriée quand cela est encore nécessaire. Cette session se propose d'apporter un éclairage sur les addictions et les dispositifs de traitement, pour favoriser la prise en compte des conduites addictives dans le fonctionnement quotidien des ACI. Cet accueil actif renvoie bien sûr au vécu des encadrants afin de comprendre et de prendre en compte l'histoire individuelle de chacun.

Objectifs

- Identifier les différents mécanismes qui conduisent aux addictions.
- Evaluer les incidences au quotidien des conduites addictives (comportement déviant, trouble de la santé ...).
- Délimiter le cadre d'accompagnement de ces problématiques dans un ACI.
- Cerner les attitudes aidantes / non aidantes.
- Améliorer la communication autour des questions d'addiction pour permettre l'accueil et l'orientation dans les meilleures conditions.
- Explorer le champ des représentations.
- Mieux comprendre les enjeux relationnels et leurs implications.
- Acquérir un positionnement adapté face à la problématique des addictions.
- Connaître les acteurs locaux spécialisés (soin et accompagnement) et constituer un réseau d'acteurs.

Contenu

- Typologie des addictions, des comportements incidents et déviants.
- Rôle et place des accompagnateurs socio-professionnels et des encadrants techniques dans l'accompagnement des problématiques d'addiction.
- Connaissance des différentes phases de traitement et des incidences sur les individus et les situations de travail.
- Les situations et conduites équivoques : pots d'accueil, anniversaires, tabagisme...

Représentation et usages :

- Explorer, élucider les représentations, les résistances qui font frein à la rencontre.
- La dépendance psychologique .
- Les usages de consommation.
- Les dépendances psychologiques, physiologiques.
- Le déni.

L'accompagnement vers le soin et au-delà :

- Apprendre à connaître le réseau existant pour le présenter et à travailler avec.
- Les contre-attitudes.
- Les entretiens. : installer une relation de confiance.
- Les contre-attitudes des professionnels : déni de perception, sentiment de toute-puissance, co-dépendance, rejet.
- La relation d'aide : éléments de base pour mieux comprendre le sens de la relation d'aide.

Méthode

Le formateur délivre des connaissances validées en addictologie, soutient la dynamique d'évolution du groupe et instaure un dialogue avec les participants pour qu'ils puissent poser leurs questions de terrain et obtenir des pistes pour renouveler leurs pratiques. Il accompagne les professionnels dans l'exploration de leurs représentations et de leurs pratiques. Au travers de mises en situation et de jeux de rôle, le formateur ouvre des pistes de réflexion pour de nouvelles pratiques et les outils méthodologiques à installer. Garant de la dimension « enseignement » de la formation, il aide à modéliser les apports pour une appropriation optimum des participants.

Public :

Equipe complète du Jardin.

Dates :

9-10 décembre 2014.

Lieu :

Enclos Rey (Paris).

Intervenant(s) :

IREMA.

Coût :

Frais pédagogiques, d'hébergement et de repas à la charge du Réseau Cocagne, frais de transport à la charge des jardins.

Pour les non-adhérents : 650 euros.

L'accompagnement socio-professionnel dans un Jardin de Cocagne : des outils au service d'un projet

Présentation

La mission d'insertion socio-professionnelle des jardins s'est étoffée au fil du temps d'outils et de méthodes permettant une amélioration des pratiques. En commission de travail avec les Jardins, le Réseau Cocagne a capitalisé les pratiques et développé deux outils visant à aider à la mise en œuvre de cet accompagnement. Le troisième outil, quant à lui, aidera au pilotage de la mission sociale du Jardin et à pouvoir mieux en rendre compte.

Ces outils sont composés :

1. d'un document fondateur qui pose les grands principes de la relation d'accompagnement : « L'accompagnement socio-professionnel dans un Jardin de Cocagne - Doc Pro n°1 ».
2. de trois livrets d'aide à l'évaluation et à l'accompagnement, produits d'une collaboration entre les jardins de Cocagne et le Réseau Cocagne : Livret 1 : L'évaluation et la certification des compétences professionnelles; Livret 2 : La transférabilité des compétences vers les métiers porteurs ou en tension; Livret 3: La prise en compte de la situation sociale des jardiniers.
3. Un CD ROM constitué des outils logiciels et des ressources en liens avec les livrets présentés ci-dessus.

Objectifs

- Placer le projet d'insertion du Jardin dans le projet associatif global. Repérer les actions d'accompagnement menées, leurs acteurs et parties prenantes, situer l'usage des outils dans ces actions d'accompagnement.
- Permettre à l'ensemble de l'équipe d'un Jardin de Cocagne de s'approprier ces outils dans une démarche concertée.
- Maîtriser les aspects techniques liés aux logiciels utilisés.

Contenu

Cette formation se déroule sur site et s'adresse à l'ensemble de l'équipe qui doit être mobilisée. Une démarche didactique permettra l'appropriation des outils proposés.

Méthode

Lors de cette journée de formation sur site l'ensemble de l'équipe des permanents sera réunie afin d'évaluer sa pratique sur ce thème et remobiliser les outils existants ou à mettre à en œuvre. Il sera alors possible de définir collectivement des pistes d'actions et d'amélioration.

Public :

Equipe complète du Jardin.

Dates :

Une journée sur rendez-vous, dates à convenir.

Lieu :

Sur site.

Intervenant(s) :

Isabelle Eon, Oxalis.

Coût :

Frais pédagogiques à la charge du Réseau Cocagne, frais de transport, d'hébergement et de repas à la charge des jardins.

Pour les non-adhérents : 800 euros.

Gestion des relations humaines au sein des équipes de jardiniers

Nouveau format sur 3 jours !

Présentation

L'encadrant maraîcher répond à la double contrainte de gérer une équipe de salariés en insertion tout en faisant face aux impératifs de production.

Cette formation permettra aux encadrants d'animer, de responsabiliser et de motiver les équipes tout en tenant compte des capacités professionnelles et personnelles des salariés.

Objectifs

Cette session permettra d'acquérir des outils renforçant les compétences relationnelles des encadrants-maraîchers pour développer un management participatif et adapté :

- Comprendre le fonctionnement et les dysfonctionnements relationnels en situation hiérarchique.
- Aider un salarié en difficulté : techniques de relation d'aide, permettant l'expression des besoins réels et la recherche de solutions satisfaisantes pour chacun.
- Confronter un salarié posant problème : technique d'entretien de face à face efficace et respectueuse (avec gestion des résistances et de l'agressivité pour résoudre des situations de tensions et de conflits).

Contenu

- Management et situation hiérarchique.
- Résolution des conflits.
- Ecoute active.
- Reformulation.

Méthode

Les méthodes allieront apports théoriques, échanges entre participants, mises en situation et exercices adaptés pour assurer un entraînement efficace et maintenir une dynamique de progression dans un climat de réussite.

Public :

Encadrants-maraîchers.

Dates :

29-30-31 janvier 2014 ou 9-10-11 septembre 2014.

Lieu :

Enclos Rey (Paris).

Intervenant(s) :

Véronique Andrès, formatrice en efficacité relationnelle, pédagogique et managériale.

Coût :

Pour les adhérents du Réseau Cocagne : frais pédagogiques, d'hébergement et de déjeuners à la charge du Réseau, transport à la charge des Jardins. Pour les non-adhérents : 750 euros.

La fonction d'encadrant-maraîcher dans un Jardin de Cocagne

Présentation

Parce qu'ils travaillent au quotidien avec les salariés en insertion, les encadrants techniques doivent être associés à l'accompagnement socio-professionnel. Pour cela, une connaissance des publics, des modes d'intervention appropriés et des spécificités d'une relation participant à l'accompagnement socioprofessionnel leur sont nécessaires. Cette session se propose de confronter ces dimensions aux impératifs de production et de clarifier la place et les missions du maraîcher-encadrant. Une série de modules de formation complémentaires permettront d'approfondir les notions abordées lors de cette session (ex : Gestion des relations humaines au sein des équipes de jardiniers, Logiciel de gestion de la production...).

Objectifs

- Se situer au sein de sa structure et dans le champ de l'insertion par l'activité économique.
- Identifier les différentes composantes de la fonction (production, formation, évaluation...).
- Organiser le travail en fonction des spécificités du public et de ses difficultés.
- Encadrer une équipe : relation d'aide, gestion des conflits, etc.
- Favoriser la collaboration avec le travailleur social.

Contenu

- Rôle et place du maraîcher-encadrant au sein d'un Jardin de Cocagne.
- Techniques de communication interpersonnelles, d'animation et d'organisation de groupe.
- Evaluation des compétences des Jardiniers.

Méthode

Les travaux s'appuieront de façon privilégiée sur la pratique des participants à la session de formation :

- Apports théoriques;
- Confrontation d'expériences;
- Études de cas;
- Outils d'auto-évaluation.

Public :

Encadrants-maraîchers.

Dates :

5-6-7 février 2014.

Lieu :

Enclos Rey (Paris).

Intervenant(s) :

Marie-Pierre Baccon, Responsable formation et chef de projet site national Réseau Cocagne; Jean-Guy Henckel, Directeur National Réseau Cocagne; Véronique Méloni, VM Echo ; Véronique Andrès, formatrice en efficacité relationnelle, pédagogique et managériale.

Coût :

Pour les adhérents du Réseau Cocagne : frais pédagogiques, d'hébergement et de déjeuners à la charge du Réseau, transport à la charge des Jardins. Pour les non-adhérents : 750 euros.

Logiciel de gestion de la production

Présentation

Gérer la production sur une exploitation maraîchère pratiquant la vente directe d'un grand nombre de légumes est un exercice difficile. A fortiori dans un Jardin de Cocagne, puisque les paniers livrés aux adhérents doivent être chaque semaine diversifiés et de qualité, et qu'un Jardin assure ses livraisons pendant 48 semaines en moyenne sur l'année. En conséquence, le plan de culture est un outil indispensable qui doit permettre de prévoir la mise en œuvre de la production et d'en assurer le suivi hebdomadaire. Ceci afin d'honorer les engagements pris vis-à-vis des adhérents et d'offrir un cadre de travail professionnel aux personnes accueillies sur le jardin.

Un plan de culture maraîcher se compose de différents éléments : un planning prévisionnel des livraisons, un calendrier de semis, un plan d'occupation du parcellaire, des fiches de suivi des cultures, des fiches de livraisons hebdomadaires. Pour les mettre en œuvre, des tableaux prévisionnels et d'enregistrement doivent être tenus avec des calculs croisés en fonction de nombreux paramètres (nombre de paniers, prix pratiqués, surfaces disponibles, rendements possibles, quantités de semences nécessaires...).

La mise en œuvre, à l'aide d'outils informatiques, de l'ensemble de ces opérations de gestion permet de gagner en rapidité et efficacité.

Le Réseau Cocagne a développé un outil informatique permettant de réaliser un plan de culture sur une structure maraîchère diversifiée. Cet outil permet de gérer la production d'un Jardin de Cocagne et par extension de toute exploitation maraîchère qui a opté pour la vente directe sous forme de paniers hebdomadaires. Actuellement des commissions de travail du Réseau se chargent de le faire évoluer.

Objectifs

A l'issue de cette session, les participants seront en mesure :

- de concevoir un plan de culture sur une exploitation en maraîchage diversifié, en s'appuyant sur une méthodologie simple. Le logiciel mis en œuvre est un outil au service du plan de culture. Il permettra donc de suivre les différentes étapes de la méthodologie.
- d'utiliser toutes les fonctionnalités du logiciel comme outil de suivi des livraisons (planning, nombre et composition des paniers, suivi financier, etc.).

Contenu

- Approche méthodologique d'un plan de culture rationnel dans un Jardin de Cocagne : choix de la composition hebdomadaire des paniers, à partir des attentes des adhérents-consommateurs et en respectant les prix du secteur professionnel, organisation de la production sur le parcellaire du jardin, suivi de la production, suivi des livraisons.
- Présentation globale des fonctionnalités du logiciel en suivant cette méthodologie : prise en main du logiciel, utilisation de chacune de ses interfaces, élaboration d'un plan de culture personnalisé.

La formation se déroulera en deux temps :

- Une formation collective de deux jours : apports théoriques / utilisation du logiciel à partir d'exemples de terrain, échanges et mutualisation des pratiques entre participants.
- Une formation sur site d'une journée (sur prise de rendez-vous avec le service formation) dont les objectifs sont : s'approprier les différentes fonctionnalités du logiciel; renseigner et modifier l'ensemble des paramétrages spécifiques à l'organisation et à la distribution sur son Jardin; accompagner à la réalisation du plan de culture du Jardin avec le logiciel.

Public :

Encadrants-maraîchers.

Dates :

12-13 février 2014 ou 13-14 novembre 2014.

Lieu :

Enclos Rey (Paris).

Intervenant(s) :

Frédéric Dudoret.

Coût :

Pour les deux jours : frais pédagogiques, d'hébergement et de déjeuners à la charge du Réseau, transport à la charge des jardins (pour les adhérents du Réseau Cocagne). Pour la journée sur site : formation prise en charge par le compte groupe pour les Jardins cotisants.
Pour les non-adhérents : 500 euros.
Coût du logiciel de production : 350 euros.

Ambassadeur du jardinage et du bien-vivre alimentaire

NEW

Présentation

La formation a été particulièrement conçue pour des personnes susceptibles de monter et d'accompagner des initiatives de projets de jardins vivriers et d'ateliers culinaires auprès de personnes en situation sociale et économique fragile. Elle s'appuie notamment sur deux ouvrages : le « Manuel des jardiniers sans moyens » et le « Manuel de cuisine pour tous ». Le « Manuel des jardiniers sans moyens » part de la conviction que tout le monde peut jardiner, malgré l'absence d'expérience, de terrain ou de moyens financiers. Le « Manuel de cuisine pour tous » est son prolongement vers la transformation des produits et l'alimentation diversifiée. La formation est conçue par des acteurs spécialisés, profondément ancrés dans une pratique d'éducation à l'autonomie de la personne. Ici, il n'est pas seulement question de subsistance. L'activité personnelle liée à l'alimentation du foyer « donne de l'épaisseur » à nos vies, développe l'estime de soi, offre de nouvelles voies du « bien vivre ensemble » et peut intervenir favorablement sur la santé.

Objectifs

- Maîtriser des bases et des techniques de jardinage agrobiologique et de cuisine particulièrement adaptées aux personnes sans expérience et sans grands moyens financiers.
- Etre en capacité de mettre en place et d'animer une activité de jardin vivrier ou cuisine diversifiée à destination de personnes en situation précaire.
- Etre en capacité de transmettre de manière accessible les connaissances nécessaires pour jardiner, à partir du « Manuel des jardiniers sans moyens ».
- Disposer des connaissances de base pour l'animation d'ateliers culinaires, à partir du « Manuel de cuisine pour tous ».

Contenu

- Bases d'agrobiologie : les contraintes d'un sol, les éléments essentiels à la croissance des plantes.
- Jardiner peu mais efficace : Le potager en carré, le jardin en « lasagne », le potager en pots, les « jardinsacs », le compostage.
- Les 12 légumes faciles à réussir.
- Les « bons gestes » du jardinier : semer, planter, bêcher, sarcler.
- Récolter et transformer les produits du jardin : cuisiner gourmet, sain, facile et pas cher - vers une éducation à la diversité alimentaire.
- Transmettre simplement ces connaissances et ces techniques, avec comme support les deux Manuels.

Méthode

En s'appuyant sur les échanges entre les stagiaires, le formateur apportera des éléments théoriques. Pour atteindre les objectifs nous mettrons en œuvre des temps de formation actifs pour placer les participants au cœur de leurs apprentissages :

- Trois jours d'apprentissage des bases opérationnelles de jardinage agrobiologique et une première approche en cuisine.
- Entre les deux sessions, un travail individuel est vivement recommandé : réflexion, recherches personnelles à partir des ressources prescrites lors de la première session, conception et démarrage du projet dans la structure si possible.
- Deux jours de retour sur l'état d'avancée des projets de chacun, approfondissement technique et cuisine.

Cette formation est assurée par une organisation externe au Réseau Cocagne. Contactez-la directement pour les inscriptions.

Public :

Encadrants-maraîchers.

Dates :

20-21-22 mai et 17-18 juin 2014.

Lieu :

Les Anges Gardins (Vieille-Eglise, Pas-de-Calais).

Coût :

1 000 euros.

Cette formation est à la charge des Jardins : déplacement, frais pédagogiques et frais d'hébergement.

Informations et inscriptions auprès de :

**Les Anges Gardins - www.angesgardins.fr
03 21 34 08 42 - m subtil@angesgardins.fr
800 rue du Pont d'Oye - 62162 VIEILLE-EGLISE.**

Évaluation des compétences des jardiniers : cadre et posture

Présentation

Cette session se propose de centrer la réflexion des participants sur l'encadrement des jardiniers et l'efficacité du parcours d'insertion. Ces réflexions sont de deux ordres :

- celui des cadres de travail de l'encadrant, celui qui lui donne la structure et celui qu'il pose pour les salariés qu'il encadre, en fonction des objectifs de production et de la mission d'insertion dans laquelle s'inscrit sa fonction ;
- celui des méthodes que l'encadrant met en œuvre pour concevoir et gérer les situations de production afin qu'elles soient formatives.

Cette formation s'inscrit dans le cadre de nouvelles modalités de conventionnement, qui imposent aux SIAE de produire des certificats de compétences pour les salariés accueillis.

Objectifs

- Organiser des situations de travail de manière à ce qu'elles soient formatives, tout en tenant compte des contraintes et objectifs de production.
- Évaluer le travail et les aptitudes des salariés.
- Mettre en place ou améliorer les modalités de coordination entre les fonctions « technique » et « sociale » afin d'assurer une meilleure formation du salarié.

Contenu

- Organisation du travail.
- Gestion d'équipe.
- Formation et évaluation en situation de travail.
- Approche des phénomènes d'apprentissage.
- Développement des compétences et parcours d'insertion.

Méthode

Les travaux s'appuieront de façon privilégiée sur la pratique des participants à la session de formation :

- Analyse de situations de travail;
- Apports théoriques;
- Confrontation d'expériences;
- Études de cas.

Public :
Encadrants-maraîchers.

Dates :
16-17-18 décembre 2014.

Lieu :
Enclos Rey (Paris).

Intervenant(s) :
Véronique Méloni, VM Echo ; André Fouchard, chargé de mission agro-environnemental au Réseau Cocagne.

Coût :
Pour les adhérents du Réseau Cocagne : frais pédagogiques, d'hébergement et de déjeuners à la charge du Réseau, transport à la charge des Jardins. Pour les non-adhérents : 750 euros.

ATTENTION !!! INFORMATION DESTINÉE AUX ENCADRANTS-MARAÎCHERS !!!

SI VOUS DISEZ D'UN DIPLÔME DE MOINS DE 5 ANS

- Vérifiez que votre diplôme soit conforme et obtenu au cours des 5 dernières années (à partir du 01/01/2008),
- Allez sur la page : <https://mdel.mon.service-public.fr/produits-phytopharmaceutiques-demande-certificat-individuel-professionnel.html> et créez un compte,
- Accédez au formulaire à compléter en ligne,
- Imprimez-le et envoyez-le avec votre attestation ou la copie de votre diplôme à la DRAAF ou DAAF de votre région de domicile.

SI VOUS NE DISEZ PAS D'UN DIPLÔME DE MOINS DE 5 ANS

Vous devez réaliser une formation dans la catégorie correspondant à votre activité. Pour cela, contactez le FAFSEA de votre région, votre OPCA ou le CFFPA de votre territoire.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Obtention du certificat individuel OSEATS
- Avoir une connaissance suffisante des produits phytopharmaceutiques pour pouvoir utiliser les pesticides en toute sécurité et à minima.

CONTENUS DE FORMATION

- Les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Évaluation de leur dangerosité
- Analyse des situations d'exposition
- Risques humains et pollutions.

DURÉE

2 jours dans le centre de formation choisi.



CERTIFICAT INDIVIDUEL CERTIPHYTO - opérateur salarié en exploitation agricole, travaux et services (OSEATS)

Obligatoire, à partir du 1^{er} octobre 2014, pour toute personne achetant ou utilisant à titre professionnel des produits phytosanitaires, même ceux autorisés en agriculture biologique.

CERTIFICATS EXISTANTS ET ÉQUIVALENCES

Plusieurs catégories de certificats ont été créées :

- décideurs et opérateurs en exploitation agricole,
- décideurs et opérateurs en travaux et services,
- conseil,
- vente,

Chaque personne devra obtenir un certificat dans la catégorie correspondant à son activité et en fonction de son statut : exploitants, salariés agricoles, conseillers sur l'utilisation des produits phytos, vendeurs et distributeurs.

Animer un réseau d'adhérents-consommateurs

Présentation

Les adhérents-consommateurs des Jardins de Cocagne représentent aujourd'hui environ 20 000 familles sur l'ensemble du territoire français. Leur abonnement à un Jardin de Cocagne marque leur adhésion à un projet social et environnemental dans un mode de consommation durable et responsable.

Actuellement, avec la multiplication des offres de ventes de paniers de légumes, certains Jardins commencent à éprouver des difficultés à fidéliser et développer leur réseau d'adhérents consommateurs. Malgré cette difficulté, le réseau d'adhérents représente une richesse incomparable qui peut être mobilisé et fidélisé autour :

- du mécénat de compétences : cours d'informatique aux salariés en insertion, participation à la gestion comptable et financière, ...
- de l'aide au retour à l'emploi en mobilisant son réseau professionnel et personnel : lien avec les entreprises, participation à la recherche de financements, de dons, promotion,...

Objectifs

- Mieux connaître le réseau d'adhérents-consommateurs : qui sont-ils, que recherchent-ils ?
- Identifier les évolutions sociologiques des adhérents-consommateurs.
- Connaître les techniques pour informer, fidéliser et impliquer les adhérents à partir de l'expérience des Jardins : établir les leviers pour mobiliser davantage les adhérents.
- Situer sa pratique dans le cadre professionnel (IAE, chantier d'insertion, Jardin de Cocagne).
- Communiquer à destination des adhérents.

Contenu

- Echanges de pratiques entre les participants.
- Apports sociologiques, travail sur les outils.
- Apports théoriques de la formatrice, notamment à partir des Actes du Forum National du Réseau Cocagne « Adhérent-consommateur : de la ressource à la richesse ».

Méthode

La démarche s'appuiera principalement sur les pratiques de chaque participant à la session et sur les supports utilisés par chaque Jardin. Les apports théoriques et les techniques abordées seront expérimentés dans des mises en pratique quotidiennes.

Public :

Accompagnateurs socio-professionnels.

Dates :

9-10 avril 2014.

Lieu :

Enclos Rey (Paris).

Intervenant(s) :

Françoise Schweiss.

Coût :

Pour les adhérents du Réseau Cocagne : frais pédagogiques, d'hébergement et de déjeuners à la charge du Réseau, transport à la charge des Jardins.
Pour les non-adhérents : 500 euros.

Logiciel de gestion des adhérents

Présentation

En fonction de la demande, une seconde session de formation sera organisée en cours d'année.

La gestion du réseau d'adhérents nécessite une organisation rigoureuse et des outils adaptés pour assurer un suivi régulier des adhésions et de la distribution des paniers.

Conçu par un directeur de Jardin de Cocagne, le logiciel de gestion des adhérents vise à répondre à cette attente. Les fonctionnalités ont été conçues et développées afin de correspondre au fonctionnement de la majorité des Jardins de Cocagne. Le Réseau Cocagne vend ce logiciel pour la somme de 350 euros à ses adhérents afin d'amortir les frais de création sans en tirer de bénéfices. Afin de favoriser l'utilisation la plus complète et la plus rapide possible de cet outil, le Réseau Cocagne propose une formation de deux jours en petit groupe :

- la première journée aborde la gestion administrative et comptable du réseau d'adhérents,
- la deuxième est davantage ciblée sur l'utilisation du logiciel et l'apprentissage des différentes fonctionnalités.

Cette formation de deux jours peut être suivie d'une intervention sur site du formateur.

Objectifs

- Connaître les contraintes et approfondir les techniques pour une gestion comptable et administrative efficace du réseau d'adhérents.
- Maîtriser les fonctions principales d'utilisation du logiciel de gestion des adhérents.
- Connaître les possibilités et les limites de l'outil.

Contenu

Première journée :

- L'organisation générale, comptable et administrative du réseau d'adhérents.
- Échanges, mutualisation des pratiques.

Deuxième journée :

- Utilisation des principaux modules du logiciel : paramétrages, gestion des adhérents, gestion des ventes, comptabilité, outils divers, etc.

Troisième journée (sur site) :

- Utilisation des principaux modules du logiciel: paramétrages, gestion des adhérents, gestion des ventes, comptabilité, outils divers, etc.

Matériel pour le 3ème jour sur site :

- Ordinateur PC fonctionnant sous Microsoft Windows (version Windows 95 et supérieures). Lecteur de CD-ROM. Possibilité de configuration multipostes – Réseau.
- Recommandé : accès internet installé sur le micro-ordinateur – messagerie électronique configurée.

Méthode

A partir de la démonstration faite par le formateur, chaque participant possédant le logiciel pourra le paramétrer et s'essayer à l'utilisation des différentes fonctions qu'il propose. Le formateur est à leur disposition pour répondre aux questions rencontrées lors de l'utilisation quotidienne. Les stagiaires pourront également partager et échanger leurs pratiques d'adhésion et de gestion des points de dépôts.

Public :

Animateurs de réseau d'adhérents de Jardin de Cocagne, possédant déjà le logiciel et qui souhaitent se perfectionner à son utilisation, ou ceux qui souhaitent l'acquérir.

Pré-requis :

- Bonne connaissance de l'interface Windows (explorateur, fenêtres, menus déroulants), utilisation courante de logiciels bureautiques (Word, Excel, etc.).
- Capacité à envoyer, recevoir des messages électroniques, à enregistrer des pièces jointes, à consulter des pages Web.

Dates :

24-25 septembre 2014, et 1 jour sur site, date à convenir avec le service formation.

Matériel :

Si possible, il est souhaitable d'apporter un ordinateur portable pour cette formation.

Intervenant(s) :

Patrice Léonowicz, directeur des Jardins des Gorges de l'Aveyron.

Coût :

Pour les 2 jours : Frais pédagogiques, d'hébergement et de repas à la charge du Réseau, transport à la charge des jardins, pour les adhérents du Réseau Cocagne. Pour les non-adhérents : 500 euros.

Pour la journée sur site : Formation prise en charge par le compte groupe pour les Jardins cotisants. Pour les non-cotisants au compte groupe : 750 euros dont une partie peut être prise en charge par votre OPCA local ainsi qu'une partie des salaires. Contacter le service formation pour plus de précisions.

Coût du logiciel : 350 euros.

Développer une stratégie de commercialisation en circuits-courts

NEW

Présentation

Cette formation n'a pu être conduite l'année dernière. Conscient de vos attentes sur ce thème, nous avons actualisé les contenus et les intervenants pour vous proposer une formation pertinente.

Pionnier du panier bio, les Jardins de Cocagne ont été, pendant de nombreuses années, les seuls à proposer ce nouveau mode de consommation, à la fois responsable, solidaire, écologique et sain. Mais depuis quelques années, les offres concurrentes se multiplient au niveau des territoires, les diverses formules « panier de légumes » fleurissent, et les listes d'attente dans les Jardins en pâtit. Pourtant, le panier de Cocagne est bel et bien différent.

Comment se différencier de la concurrence en valorisant sa singularité et ses valeurs ? Comment développer une stratégie commerciale pour (re)conquérir, localement, des adhérents-consommateurs potentiels ? Comment les fidéliser et les impliquer dans le projet du Jardin ? Quelles autres fonctions possibles peut-on développer dans le Jardin de Cocagne ?

Cette formation se propose d'apporter des réponses en combinant un éclairage sociologique sur les attentes et les comportements des consom'acteurs avec une approche marketing centrée sur les circuits-courts.

Objectifs

- Mieux comprendre les attentes, les motivations et les comportements des consom'acteurs.
- Construire une stratégie de communication ciblée.
- Élaborer une stratégie commerciale en circuits-courts.

Contenu

- Approche sociologique des nouveaux modes de consommation, dans une vision prospective, à la pointe de la connaissance.
- Approche marketing pour découvrir les différentes formes de circuits-courts et les acteurs mobilisés sur les territoires.
- Support audio-visuel

Méthode

- Apports théoriques.
- Échanges de pratiques.
- Questions / réponses.

Public :

Directeurs.

Dates :

4-5 novembre 2014.

Lieu :

Enclos Rey (Paris).

Intervenant(s) :

Formateurs spécialisés en circuits-courts.

Coût :

Pour les adhérents du Réseau Cocagne : frais pédagogiques, d'hébergement et de déjeuners à la charge du Réseau, transport à la charge des Jardins. Pour les non-adhérents : 500 euros.

Développer un club local d'entreprises partenaires autour du Jardin de Cocagne

Présentation

Les partenariats entre associations et entreprises connaissent depuis quelques années une véritable évolution. Les structures d'insertion par l'activité économique sont de plus en plus nombreuses à s'ancrer dans le tissu économique local. Pas besoin d'être une grande entreprise ou une grande association pour mettre en place des partenariats de ce genre. Effectivement, les formes d'implication évoluent progressivement vers une démarche de co-construction, mutuellement enrichissante pour les partenaires. Les partenariats s'inscrivent donc maintenant plus largement dans la vie de la structure, du Jardin. Ils dépassent le simple objectif de retour à l'emploi des salariés en insertion et comportent par exemple du mécénat de compétences, de la mutualisation d'expériences... L'exercice n'est pas aisé. Un travail a lieu avec l'association le R.A.M.E.A.U. Une commission de Jardins de Cocagne a élaboré un kit et une démarche visant à faciliter votre action.

Objectifs

L'objectif de de cette formation est de mettre en œuvre le « Kit Pratique Entreprises » créé en commission, durant l'année 2013, par des Jardins, en partenariat avec le RAMEAU.

En suivant cette démarche pas à pas, les directeurs des Jardins pourront créer de nouveaux partenariats et développer ceux existants. Ils pourront alors définir les grandes lignes d'une stratégie pour développer un réseau d'entreprises, en tenant compte du fonctionnement du Jardin, des contraintes et des opportunités de l'environnement local :

- Se mettre en condition de créer des partenariats.
- Définir une stratégie de partenariat.
- Passer à l'action.
- Faire vivre le partenariat.
- Pour aller plus loin : la création de clubs d'entreprises.

Contenu

On comprendra au cours de cette formation que pour atteindre le but de création d'un club d'entreprises, il faut suivre une méthodologie particulière. Pour cela, les fiches « outil » et les fiches « illustration » du « Kit Pratique Entreprises » serviront de trame.

Méthode

A partir du vécu professionnel de chacun, la formation permettra d'affermir la réflexion des participants avec des éléments précis pour construire des actions concrètes.

Public :

Directeurs.

Dates :

15-16 janvier 2014.

Lieu :

Enclos Rey (Paris).

Intervenant(s) :

Marie-Pierre Baccon, Responsable formation et chef de projet site national Réseau Cocagne.

Coût :

Pour les adhérents du Réseau Cocagne, frais pédagogiques, d'hébergement et de déjeuners à la charge du Réseau, transport à la charge des Jardins. Pour les non-adhérents : 500 euros.

La Convention collective nationale des Ateliers et Chantiers d'Insertion : mettre en œuvre une Instance Santé et Conditions de Travail (ISCT)

Présentation

Le Syndicat National des Employeurs Spécifiques d'Insertion (SYNESI) a été créé en juin 2006 autour de quatre réseaux de l'insertion par l'activité économique (Réseau Cocagne, Chantier Ecole, Coorace et Tissons la Solidarité) afin de mettre en place la Convention Collective Nationale n°3016 pour les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) dont l'application est obligatoire depuis le 1^{er} décembre 2013.

L'un des accords, applicable depuis le 1^{er} janvier 2013, porte sur la création d'une Instance Santé et Conditions de Travail (ISCT).

Novateur à divers titres, cet accord propose notamment de réunir les représentants de toutes les parties prenantes d'un ACI pour structurer le dialogue social autour des questions de prévention, de santé et de conditions de travail. À partir d'un cadre peu contraignant, il permet d'adapter l'outil ISCT aux spécificités de chaque ACI.

Objectifs

En amont des compétences techniques de gestion des risques et d'amélioration des conditions de travail, et outre la question des responsabilités et devoirs de chacun, la mise en œuvre d'une ISCT pose la question des motivations des dirigeants à organiser le dialogue social, interroge la gouvernance, le projet de l'association, les liens avec les partenaires institutionnels...

Ce programme formatif doit permettre à chacun de se poser les bonnes questions et de disposer d'un ensemble de réponses et d'informations utiles pour organiser et mettre en œuvre l'ISCT dans sa structure.

Contenu

- Les enjeux de la prévention (la santé en ACI, responsabilités civiles et pénales, conséquences sur le fonctionnement de l'ACI, enjeux financiers...).
- Éléments contextuels sur l'ISCT (historique, présentation de l'accord...).
- ISCT et dialogue social (rôle des délégués du personnel s'il y en a, rôle des représentants, élections, renouvellement...).
- ISCT et gouvernance (liens entre le CA et l'ISCT, gestion des prises de décision...).
- ISCT et formalisme (programmation, PV de réunions, diffusion d'informations...).
- Faire vivre l'ISCT (organiser des ateliers, gérer les temps de préparations, choisir une technique d'animation adéquate, les incontournables de l'ordre du jour, former les participants).

- Valoriser mon ISCT (dialogue de gestion, partenaires institutionnels, encadrants...).

Méthode

- Présentation à l'aide d'un support diaporama.
- Documents écrits (références juridiques, ressources, exemples de supports rédactionnels remis aux participants).
- Les situations évoquées seront en lien avec le secteur agricole.
- Un temps d'échanges et de réponses sera consacré aux situations rencontrées par les participants.

Public :

Directeurs.

Dates :

18-19 mars 2014.

Lieu :

Enclos Rey (Paris).

Intervenant(s) :

Emmanuel De Joantho, consultant en économie sociale et solidaire.

Coût :

Pour les adhérents du Réseau Cocagne : frais pédagogiques, d'hébergement et de déjeuners à la charge du Réseau, transport à la charge des Jardins. Pour les non-adhérents : 500 euros.

Eco-construction dans un Jardin de Cocagne

NEW

Présentation

Depuis plusieurs années, nous avons vu se multiplier les initiatives des Jardins en matière d'éco-construction. Si les premiers Jardins ont dû souvent s'accommoder de locaux précaires, faute de moyens, au fil des ans, ils ont acquis stabilité et reconnaissance et ont décidé d'investir dans la construction ou la rénovation de bâtiments. La plupart a fait le choix de l'éco-construction. Aujourd'hui, les expériences des uns ou des autres nous permettent de proposer une formation à ceux qui souhaitent s'engager dans un projet d'éco-construction. Les uns sont spécialistes des matériaux, les autres ont su mobiliser équipe et bénévoles en nombre : l'intérêt de cette rencontre est d'apporter aux participants des réponses, issues de l'expérience concrète d'autres Jardins, sur les plans humains, organisationnels, techniques et financiers.

Objectifs

- Connaître les étapes de la conduite d'un projet d'éco-construction.
- Identifier les acteurs, les ressources et les partenaires à mobiliser.
- Savoir mobiliser son équipe, des bénévoles.
- Le montage financier et technique du projet.

Contenu

- Quels matériaux choisir?
- Construire ou rénover ?
- Quelles contraintes légales et réglementaires ?
- Quels ressources et contacts utiles ?
- Comment établir le montage financier et technique d'un tel projet ?
- Peut-on mobiliser des bénévoles, si oui, comment ?
- Quels équipements choisir ?

Méthode

Le déroulement de la journée s'appuiera sur :

- Des apports théoriques;
- Le témoignage de responsables de Jardins ayant piloté un projet d'écoconstruction;
- Une approche concrète et pratique;
- Des échanges d'idées et d'expériences.

Cette formation est assurée par une organisation externe au Réseau Cocagne. Contactez-la directement pour les inscriptions.

Public :
Directeurs et encadrants-maraîchers.

Dates :
16-17 avril et 17-18 septembre 2014.

Lieu :
Le Jardin de Cocagne Oasis de Saint-Just-Saint-Rambert (Loire).

Coût :
420 euros.
Cette formation est à la charge des Jardins : déplacement, frais pédagogiques et frais d'hébergement

Informations et inscriptions auprès de :
Jardin de Cocagne Oasis - www.jardins-oasis.fr
04 77 52 13 98 - jardins.oasis@wanadoo.fr
Chemin des Muats - Route de Chambles
42170 SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT

Première approche économique et financière d'un Jardin de Cocagne

Présentation

L'analyse économique et financière permet, à partir de l'étude historique des bilans, des comptes de résultat et des annexes, de connaître avec précision la situation d'une association et de constater des tendances. C'est donc une méthode d'aide à la décision, grâce à laquelle il est possible d'anticiper et de prendre les mesures nécessaires.

Attention : cette session n'est pas une formation à la comptabilité mais à la compréhension des éléments clés de celle-ci.

La formation se déroulera sur deux journées consécutives, au cours desquelles seront abordées les notions essentielles de l'analyse économique et financière. A travers l'étude de leur propre structure, les participants pourront appréhender et maîtriser les composantes financières de leur structure. Dans cette perspective, les participants sont invités à se munir, pour la formation, d'un ordinateur portable, des comptes certifiés de leur structure des cinq dernières années, ainsi que du budget prévisionnel de l'année en cours.

Objectifs

A l'issue de cette session, les participants auront développé leurs compétences en matière de :

- Compréhension de la situation économique et financière de leur structure;
- Compréhension de leur modèle économique;
- Détection ou anticipation des problèmes de trésorerie.

Contenu

- Compréhension des notions-clés de lecture des états économiques et financiers;
- Étude du bilan et du compte de résultat;
- Fonds de roulement, besoin en fonds de roulement et trésorerie;
- Tableau de financement;
- Soldes intermédiaires de gestion et formation du résultat;
- Capacité d'autofinancement (CAF);
- Quelques points particuliers du plan comptable.

Méthode

A partir des documents comptables propres à chaque Jardin, les stagiaires pourront construire une première analyse économique et financière de leur Jardin. Cela

s'appuiera sur les cas concrets des Jardins et sur des éléments plus théoriques pour donner du sens apporté par le formateur.

Public :
Directeurs, porteurs de projet.

Précision :
Cette formation est un prérequis aux formations « Analyse financière et autodiagnostic financier d'un Jardin de Cocagne » (voir page 34) et « Prévision budgétaire et suivi de gestion dans un Jardin de Cocagne » (voir page 37).

Dates :
14-15 mai 2014.

Lieu :
Enclos Rey (Paris).

Intervenant(s) :
Rémy Martin, AFIDEL formation et accompagnement professionnel.

Coût :
Pour les adhérents du Réseau Cocagne : frais pédagogiques, d'hébergement et de repas à la charge du Réseau, transport à la charge des Jardins. Pour les non-adhérents : 500 euros.

Matériel :
Se munir d'un ordinateur portable avec un tableur ainsi que des documents comptables des cinq dernières années de la structure (comptes de résultat détaillés, bilans, balances générales, etc.), du dernier budget et éventuellement des outils de suivi extra comptable de la structure.

Construire un bâtiment dans un Jardin de Cocagne

NEW

Présentation

A travers cette formation, il s'agit de découvrir les besoins en termes de construction dans un Jardin de Cocagne. Les participants pourront identifier les différentes constructions nécessaires au bon fonctionnement d'un Jardin, mais aussi leur organisation spatiale et la disposition des unes par rapport aux autres.

On comprendra ainsi que celles-ci sont liées aux activités, aux fonctions de chaque jardin et à ses spécificités, notamment celles du site. Nous aborderons aussi les obligations légales et administratives en termes de permis de construire, de financement, etc. Cependant, l'objectif n'est pas de définir le bâtiment type idéal « clefs en main » à mettre en œuvre dans un Jardin, mais d'apporter des éléments à vos réflexions.

Objectifs

- Aborder la démarche globale d'une construction dans un Jardin de Cocagne.
- Identifier les espaces nécessaires au bon fonctionnement d'un Jardin.
- Définir l'organisation des constructions dans l'espace en lien avec les activités.
- Identifier les spécificités du Jardin et ses implications en termes de construction.

Contenu

- Définition des espaces construits dans un Jardin (fonction de chaque lieu, nombre de personnes accueillies...).
- Etude de cas concrets rencontrés dans les Jardins.
- Adaptation du bâti par rapport aux contraintes du site.
- Analyse des besoins des participants pour leur Jardin.

Méthode

A partir des échanges entre les participants, le formateur apportera des éléments théoriques pour étayer la réflexion collective. L'étude de cas concrets portant sur les réalisations au sein des jardins offrira aussi un support de connaissances.

Public :
Directeurs et encadrants-maraîchers.

Dates :
4 juin 2014.

Lieu :
Enclos Rey (Paris).

Intervenant(s) :
Henri Auguste, ingénieur en bâtiment et maître d'œuvre du site national du Réseau Cocagne.

Coût :
Pour les adhérents du Réseau Cocagne, frais pédagogiques, d'hébergement et de repas à la charge du Réseau, transport à la charge des Jardins. Pour les non-adhérents : 250 euros.

Pour une conduite stratégique et participative d'un Jardin de Cocagne : du projet aux financements **NEW**

Présentation

L'environnement externe des Jardins de Cocagne a changé : raréfaction du financement public, poids grandissant des collectivités suite aux divers actes de décentralisation, souhait ou nécessité de travailler avec le secteur privé (entreprises, fondations...), etc. Le cercle des partenaires et acteurs externes s'est donc élargi, ouvrant la porte à l'incertitude mais offrant de fait de nouvelles possibilités. La conduite du Jardin nécessite donc, inévitablement, une stratégie à moyen et long terme, afin de pérenniser la structure. La base de cette vision stratégique comprend un projet social et associatif assumé, formalisé et co-construit avec tous les acteurs du Jardin (CA, permanents, direction mais aussi partenaires...). Il permet d'identifier les valeurs fortes qui fondent le Jardin et qui le différencie des autres entreprises du territoire proposant des paniers de légumes. Une fois ces axes stratégiques définis dans le projet, la mise en œuvre d'un plan d'action de progrès ou de développement devient cohérente, de même que la recherche de subventions sur les éléments identifiés. Il ne s'agit plus de répondre à des aubaines et des opportunités mais d'alimenter un projet stratégique partagé par un travail de partenariats et, toujours, de saisie d'opportunités.

Nous vous proposons une formation-action à l'élaboration d'une stratégie qui vous permettra d'être plus à l'aise avec ces concepts et de réaliser un plan d'action incluant la recherche de subventions.

Objectifs

- Mieux appréhender la notion de stratégie et sa mise en œuvre.
- Identifier la stratégie du Jardin à moyen terme et long terme et son plan d'action.
- Élaborer une stratégie de mobilisation de partenaires en lien avec le projet du Jardin.
- Optimiser le montage des demandes de fonds.
- Créer, entretenir et développer son réseau de partenaires.

Contenu

Stratégie d'entreprise, stratégie d'association

- L'analyse de sa situation par petits groupes :
 - le projet stratégique : son élaboration, son évolution,
 - les partenaires publics et privés, l'intensité des relations,
 - la gouvernance au sein de l'association,
 - la posture de l'association (conseil d'administration et de la direction) vis-à-vis des organismes sollicités : simples financeurs ou partenaires ? De la demande ponctuelle à l'animation d'un réseau de partenaires financiers.
 - les besoins d'investissement et les solutions de financement mobilisées,
 - les besoins de trésorerie, la capacité et les besoins de fonds de roulement.

- Approche de la stratégie d'entreprise.
- Les approches traditionnelles de la stratégie d'entreprise : domination par les coûts ; focalisation ; différenciation ; imitation ; alliance.
- La stratégie Ocean Bleu : l'innovation permanente pour créer un nouvel espace.
- Points communs et différences avec la stratégie d'association. *Témoignages de chefs d'entreprises et de dirigeants associatifs sur leur stratégie.*
- Élaborer une stratégie pour développer son association, sur son territoire, avec ses partenaires. Qui pilote ? Qui est associé ? Proposition d'une démarche et mise en application en sous-groupes.

Plan d'action et recherche de moyens

- Le plan d'action : traduction de la stratégie d'association en actes planifiés.
- La nécessaire mise en place d'une gestion par projets.
- Le financement de projets : de l'amélioration des conditions de travail (avec investissement dans du nouveau matériel) au projet socialement innovant en passant par le développement d'une nouvelle activité économique.
- L'implication des partenaires externes, la communication.
- Les dons et les fondations : le contexte réglementaire, les logiques de fondations privées.
- Présenter une demande de financement d'exploitation ou d'investissement. Améliorer la qualité des dossiers et accroître sa productivité dans la recherche de financements.

Méthode

- Apports de connaissances pratiques et théoriques par un professionnel directeur de Jardin,
- Partage d'expériences, synthèse des bonnes pratiques,
- Témoignages
- Partage d'annuaires et de réseaux.

Public :
Directeurs, porteurs de projet.

Dates :
17-18-19 juin 2014.

Lieu :
Enclos Rey (Paris).

Intervenant(s) :
Rémy Martin, AFIDEL formation et accompagnement professionnel.

Coût :
Pour les adhérents du Réseau Cocagne, frais pédagogiques, d'hébergement et de repas à la charge du Réseau, transport à la charge des Jardins. Pour les non-adhérents : 750 euros.

Analyse financière et autodiagnostic financier d'un Jardin de Cocagne

Présentation

La bonne marche d'un Jardin de Cocagne passe par une parfaite maîtrise financière, d'autant plus dans une situation de tensions des financements publics. La gestion quotidienne du Jardin, comme les projets de développement ou les mesures de consolidation, ont des impacts financiers qui doivent être clairement identifiés et anticipés avant tout engagement.

Cette session s'appuie sur le dispositif d'autodiagnostic mis en place par le CNAR-IAE ouvert à l'ensemble des structures de l'IAE.

Cet outil, l'INSERDIAG, permet de mesurer et rend lisible l'évolution des indicateurs et déterminants financiers de la structure. Il permet notamment d'identifier les risques/les contraintes et les atouts de la structure sur le plan de l'exploitation et de sa structure financière.

En outre, cette formation prépare les éléments de dialogue nécessaires à un tour de table avec les partenaires publics et privés.

Nous vous proposons deux journées de regroupement qui vous offriront la possibilité de bénéficier de cet outil et d'accéder ainsi à une lecture critique de la situation financière des Jardins.

Les éléments issus du diagnostic pourront servir à l'élaboration d'un plan de financement accompagné et soutenu par les Fonds Territoriaux de France Active.

Cette formation de deux jours peut être suivie d'une intervention sur site du formateur.

Objectifs

- Rendre lisible pour les dirigeants la situation économique et financière de la structure accompagnée.
- Préparer les éléments de dialogue nécessaires à un tour de table avec les partenaires publics et privés.
- Recueillir un avis extérieur sur la faisabilité du plan de développement et du plan de financement.

Journée sur site :

- Réaliser un diagnostic de la structure.
- Effectuer des préconisations.

Contenu

- Intégration des données financières du Jardin de Cocagne dans l'outil d'autodiagnostic.

- Retraitements comptables permettant d'assurer une cohérence entre les exercices.
- Analyse de la structure financière de l'association.
- Projections prévisionnelles et mesures d'impact.

Méthode

- Appropriation de l'outil d'analyse.
- Accompagnement à la saisie des données financières.
- Explication des indicateurs financiers.
- Interprétation croisée entre les données technico-économiques du Jardin de Cocagne et les fondamentaux financiers.
- Simulation des mesures de consolidation et/ou de développement à partir des contraintes et atouts de la structure.

Public :

Directeurs de structures ayant plus de 2 ans d'existence et disposant d'une comptabilité à jour.

Pré-requis :

La participation à la formation « Première approche économique d'un Jardin de Cocagne » (voir page 31) ou un niveau équivalent est nécessaire pour suivre cette formation. Cette formation peut être suivie de la formation « Prévision budgétaire et suite de gestion dans un Jardin de Cocagne » (voir page 37).

Dates :

17-18 septembre 2014.

Lieu :

Enclos Rey (Paris).

Intervenant(s) :

Laura Héraud, responsable administratif et financier du Réseau Cocagne.

Coût :

Pour les adhérents du Réseau Cocagne : frais pédagogiques, d'hébergement et de déjeuners à la charge du Réseau, transport à la charge des Jardins.

Matériel :

Se munir d'un ordinateur portable avec un tableur ainsi que des trois dernières liasses comptables (comptes de résultat détaillés et budgets) et du budget prévisionnel de l'année en cours.

Organisation technique et maraîchère d'un Jardin de Cocagne

NEW

Présentation

Le but de cette formation in situ est de permettre aux participants de découvrir les éléments fondamentaux du bon fonctionnement d'un Jardin. Effectivement, l'expérience montre que certains principes sont indispensables pour la bonne marche et la pérennisation d'un Jardin. Pour cela, nous vous accueillerons au sein du Jardin de Cocagne de Thaon-les-Vosges, support pédagogique de cette formation.

Objectifs

- Se situer au sein de la structure et identifier les principales composantes des fonctions d'encadrant-maraîcher, de travailleur social et d'animateur de réseau d'adhérents
- Organiser le fonctionnement général d'un Jardin en lien avec les différents acteurs.
- Concevoir, organiser et planifier le travail, en relation avec le plan de culture, en fonction des spécificités du public et des dispositifs d'accompagnement social.
- Identifier et organiser l'outil de production pour être capable de l'évaluer à partir d'actions proposées par le Réseau Cocagne pour les dirigeants.
- Encadrer et animer une équipe de salariés permanents et en insertion.

Contenu

- Les missions et les cinq fonctions dans un Jardin de Cocagne.
- Découverte du matériel nécessaire aux différentes activités d'un Jardin.
- Programmation des tâches à effectuer au regard du public accueilli et des contingences à prendre en compte.
- Approche méthodologique de l'organisation logistique nécessaire à la confection et à la distribution des paniers (récolte, préparation, livraison).
- Découverte des documents de suivi socio-professionnel, techniques, administratifs et financiers et de gestion d'équipe.
- Rôle et place de l'encadrant-maraîcher et de l'accompagnateur socio-professionnel dans un Jardin de Cocagne.
- Organiser des situations de travail pédagogiques et formatives pour les Jardiniers, tout en tenant compte des contraintes et objectifs de production.

Méthode

Les participants pourront alterner entre les temps d'apports théoriques et d'analyse de situation de travail avec des temps actifs de formation sur le terrain.

Public :

Directeurs et porteurs de projet.

Dates :

1-2-3 octobre 2014.

Lieu :

Jardin de Cocagne de Thaon-les-Vosges (Vosges).

Intervenant(s) :

Frédéric Fesneau, directeur du Jardin de Cocagne de Thaon-les-Vosges.

Coût :

Pour les adhérents du Réseau Cocagne, frais pédagogiques, d'hébergement et de repas à la charge du Réseau, transport à la charge des Jardins. Pour les non-adhérents : 750 euros.

La Convention collective nationale des Ateliers et Chantiers d'Insertion : conduire des entretiens annuels d'évaluation

Présentation

L'un des accords signés dans le cadre de la Convention Collective Nationale pour les Ateliers et Chantiers d'Insertion, dont l'application est obligatoire depuis le 1^{er} décembre 2013, prévoit la mise en place d'entretiens individuels annuels d'évaluation de chaque salarié par un supérieur hiérarchique. L'entretien doit aborder la situation professionnelle actuelle du salarié, l'atteinte d'objectifs d'activité précédemment fixés, la fixation de nouveaux objectifs, la définition des besoins d'accompagnement et de formation. Il doit faire l'objet d'une formalisation écrite co-signée permettant de suivre l'évolution dans le temps.

Outil fondamental du management, l'entretien annuel d'évaluation est un acte de communication interne, de motivation et de fidélisation des équipes. Il permet d'accompagner le développement des compétences des salariés. Comment faire de l'entretien annuel d'évaluation un moment d'échange privilégié ? Comment le rendre plus confortable et réellement constructif ? Son efficacité dépend du travail de préparation du responsable et de ses compétences en conduite d'entretien. C'est pourquoi la formation sera très concrète, avec de nombreuses mises en situation.

Objectifs

- Renforcer son aisance à communiquer en situation d'entretien;
- Développer sa maîtrise du processus d'évaluation;
- Disposer des méthodes, des outils et des connaissances pour les mettre en œuvre.

Contenu

Présentation du cadre législatif, notamment dans le cadre de la Convention Collective Nationale des ACI (Synesi).

Le processus d'évaluation :

- Les objectifs et principes de l'entretien annuel d'évaluation : clarifier les missions et tâches confiées au quotidien, apprécier l'atteinte des objectifs et en fixer de nouveaux, (re)définir les moyens, identifier les attentes, analyser les difficultés, prévenir la démotivation, envisager des améliorations, etc.;
- Les règles et formalités, la place de l'entretien annuel d'évaluation dans la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, le rôle du CHSTC.
- Les différentes méthodes d'évaluation ; choisir ou construire ses propres outils.

Les techniques relationnelles en entretien :

Apports et exercices sur :

- Les mécanismes de communication interpersonnelle en situation d'entretien : attitudes à risques, dysfonctionnements, etc.
- Le positionnement relationnel et les compétences facilitatrices à renforcer langage assertif, écoute active, gestion des résistances, etc.
- Les techniques d'entretien de face-à-face pour aborder les comportements posant problèmes et désamorcer les situations de tensions : recadrage, conflit.

La conduite de l'entretien annuel d'évaluation :

- Distinguer les différents types d'entretiens.
- Les moments-clés par étape :
 - la préparation, document-support d'évaluation (exemple de formulaire et grille), la « check-list »;
 - le déroulement (les messages à faire passer, le questionnement efficace, les attitudes-clés et les réponses);
 - la finalisation, le suivi.
- Simulation, analyse des difficultés rencontrées, anticipation des futurs entretiens des participants.

Méthode

Mises en situation, jeux de rôle, complétés d'apports plus théoriques.

Public :

Directeurs.

Dates :

8-9-10 octobre 2014.

Lieu :

Enclos Rey (Paris).

Intervenant(s) :

Véronique Andrès, formatrice en efficacité relationnelle, pédagogique et managériale; Monique Lopez, SYNESI.

Coût :

Pour les adhérents du Réseau Cocagne : frais pédagogiques, d'hébergement et de déjeuners à la charge du Réseau, transport à la charge des Jardins. Pour les non-adhérents : 750 euros.

Prévision budgétaire et suivi de gestion dans un Jardin de Cocagne

Présentation

La formation « Première approche économique et financière d'un Jardin de Cocagne », objet de la première session, et la formation « Analyse financière et autodiagnostic financier d'un Jardin de Cocagne », objet de la deuxième session, s'appuient sur l'information comptable, dans une approche globale de l'ACI et une périodicité annuelle. Les responsables d'exploitation ont aussi besoin d'outils affinés pour prévoir et contrôler l'activité de l'association tout au long de l'année, dans une périodicité mensuelle. La démarche budgétaire et ses principaux concepts sont présentés et replacés dans leur contexte (notamment les outils dont disposent déjà les structures). Son application aux spécificités de chaque association est ensuite développée, à partir des comptes de charges et produits apportés par les participants.

Dans cette perspective, les participants sont invités à se munir, pour la formation, d'un ordinateur portable avec tableur ainsi que de leur dernier Compte de Résultat détaillé (ou de la balance comptable des classes 6 et 7), le dernier budget et les autres éléments de suivi analytique existants.

Objectifs

A l'issue de cette session, les participants seront capables de :

- concevoir et expliquer la démarche budgétaire de leur structure, articulée en sous-budgets : ventes, financements publics d'exploitation, masse salariale, intrants, frais généraux, etc.
- transposer les informations comptables et non-comptables dans la matrice budgétaire (procédures de collecte d'information),
- déterminer les postes et ratios d'exploitation à surveiller,
- analyser les écarts et prendre les décisions correctrices,
- prolonger la démarche pour aboutir au plan de trésorerie,
- améliorer les échanges avec les partenaires financiers,
- définir pour chacun son plan d'action pour arriver rapidement à un suivi budgétaire opérationnel au sein de son Jardin de Cocagne.

Contenu

- La démarche budgétaire : de quoi parle-t-on ?
- Le suivi des produits et des charges et les situations intermédiaires.
- Analyse des organisations, méthodes et outils mis en place dans chaque jardin. Rôle et fonction de chacun : trésorier, direction, services comptables,

commissaire au compte.

- Mise en évidence des grandes fonctions en gestion : le recueil, la saisie, l'analyse, la décision, le contrôle.
- Articulation avec les autres outils : comptabilité analytique, coûts partiels et niveaux de marges.
- Les centres de responsabilité, les sous-budgets.
- L'information comptable : les comptes et sous-comptes du plan comptable disponibles ou à créer.
- Traitement budgétaire des particularités associatives : subventions, cotisations, dons, emplois aidés (transferts de charges)...
- L'information non-comptable : les unités d'œuvres, la prévision des ventes, etc.
- Les indicateurs de suivi mensuel : les charges et les produits.
- Création d'une application personnalisée sur tableur.
- Matrice type budgétaire.
- Outils de suivi extra-comptables.

Méthode

- Apports de connaissances pratiques par un professionnel;
- Partage d'expériences, synthèse des bonnes pratiques;
- Partage d'outils

Public :

Directeurs.

Pré-requis :

La participation préalable à la formation « Première approche économique d'un Jardin de Cocagne » (voir page 31) ou un niveau équivalent, et à la formation « Analyse financière et autodiagnostic financier d'un Jardin de Cocagne » (voir page 34) sont nécessaires pour suivre cette formation.

Dates :

4-5 décembre 2014.

Lieu :

Enclos Rey (Paris).

Intervenant(s) :

Rémy Martin, AFIDEL Formation et accompagnement professionnel.

Coût :

Pour les adhérents du Réseau Cocagne, frais pédagogiques, d'hébergement et de déjeuners à la charge du Réseau, transport à la charge des Jardins. Pour les non-adhérents : 500 euros.

Matériel :

Se munir d'un ordinateur portable avec un tableur ainsi que des documents comptables des 5 dernières années de la structure (comptes de résultat détaillés, bilans, balances générales, etc.), du dernier budget et éventuellement des outils de suivi extra-comptable de la structure.

Tableau de correspondance des formations au regard de la Norme ISO 26 000 « Développement durable et responsabilité sociale des organisations »

La Démarche Qualité et Développement Durable menée depuis 2001 par le Réseau Cocagne a conduit à l'élaboration d'un référentiel destiné à rendre les actions des Jardins plus visibles et à donner des repères les inscrivant dans le développement durable. Aujourd'hui, ce référentiel est transposé dans le cadre de l'ISO 26 000 « Développement durable et responsabilité sociale des organisations ».

Celui-ci est construit autour de sept questions centrales liées aux quatre piliers du développement durable dans une approche internationale :

- Gouvernance de l'organisation
- Droits de l'Homme
- Relation et conditions de travail
- Environnement
- Loyauté de pratiques
- Les adhérents
- Communauté et développement local

Les formations du catalogue s'inscrivant dans cette démarche, nous vous proposons ci-dessous un tableau de correspondance.

Intitulé de la formation	Composante ISO 26 000	Composante Démarche Qualité et Développement Durable	Critère Développement Durable	Qualité Durable	Missions
					L'accompagnement socio-professionnel
Techniques d'entretiens, la relation d'aide	Relation et conditions de travail	Sociale	3. L'insertion socioprofessionnelle		
Lutte contre les discriminations	Relation et conditions de travail Gouvernance de l'organisation Droits de l'Homme	Sociale	2. L'égalité des chances et la lutte contre les discriminations		
La prise en compte des addictions dans l'accompagnement socio-professionnel	Relation et conditions de travail	Sociale	2. L'égalité des chances et la lutte contre les discriminations		
L'accompagnement socio-professionnel dans un Jardin : des outils au service d'un projet	Relation et conditions de travail	Sociale	3. L'insertion socioprofessionnelle		
Gestion des relations humaines au sein des équipes de jardiniers	Relation et conditions de travail	Sociale	1. L'amélioration des relations sociales par une bonne pratique GRH		
La fonction d'encadrant-maraîcher dans un Jardin de Cocagne	Gouvernance de l'organisation Relation et conditions de travail	Environnementale Sociale Sociale	Tous les critères environnementaux 1. L'amélioration des relations sociales par une bonne pratique GRH 3. L'insertion socioprofessionnelle		
Logiciel de gestion de la production	Gouvernance de l'organisation	Economique	1. L'hybridation des ressources		
Ambassadeur du jardinage et du bien-vivre alimentaire	Environnement	Environnementale	6. Sensibilisation à l'éco-citoyenneté		
Évaluation des compétences des jardiniers	Relation et conditions de travail	Sociale	3. L'insertion socioprofessionnelle		
Animer un réseau d'adhérents-consommateurs	Questions des adhérents	Economique	1. L'hybridation des ressources		
Logiciel de gestion des adhérents	Questions des adhérents	Economique	1. L'hybridation des ressources		
Développer une stratégie de commercialisation en circuits courts	Gouvernance de l'organisation Communauté et développement local	Economique Economique Sociale	1. L'hybridation des ressources 3. L'inscription dans le tissu économique local et les dynamiques territoriales 4. Le halo sociétal		
Développer un club local d'entreprises partenaires autour du Jardin de Cocagne	Gouvernance de l'organisation Communauté et développement local	Economique Sociale	1. L'hybridation des ressources 4. Le halo sociétal		
La Convention collective nationale des Ateliers et Chantiers d'Insertion : mettre en œuvre une Instance Santé et Conditions de Travail (ISCT)	Relation et conditions de travail	Sociale Sociale	1. L'amélioration des relations sociales par une bonne pratique GRH 1. Le mode de gouvernance et de gestion démocratique et coopératif		
Eco-construction dans un Jardin de Cocagne	Environnement	Environnementale	4. L'énergie 5. Le paysage		
Première approche économique et financière d'un Jardin de Cocagne	Gouvernance de l'organisation	Economique	1. L'hybridation des ressources		
Construire un bâtiment dans un Jardin de Cocagne	Environnement	Environnementale	4. L'énergie 5. Le paysage		
Pour une conduite stratégique et participative d'un Jardin de Cocagne : du projet aux financements	Gouvernance de l'organisation	Economique	2. Mode de gouvernance et gestion démocratique et coopératif		
Analyse financière et autodiagnostic financier d'un Jardin de Cocagne	Gouvernance de l'organisation	Economique	1. L'hybridation des ressources		
Organisation technique et maraîchère d'un Jardin de Cocagne	Gouvernance de l'organisation	Economique	2. Mode de gouvernance		
La Convention collective nationale des Ateliers et Chantiers d'Insertion : conduire des entretiens annuels d'évaluation	Relation et conditions de travail	Sociale	1. L'amélioration des relations sociales par une bonne pratique GRH		
Prévision budgétaire et suivi de gestion dans un Jardin de Cocagne	Gouvernance de l'organisation	Economique	1. L'hybridation des ressources		

Bulletin d'inscription aux formations 2014 du Réseau Cocagne

[Fiche signalétique de la structure](#)

Structure :
 Adresse :
 Code Postal : Ville :
 Tél : Fax : Mail :

Le bulletin d'inscription est également téléchargeable sur l'Espace Adhérents à la rubrique Secteur Animation > Formation.

Dates	Intitulé de la formation	Nom(s) et Prénom(s) des participants
<i>15-16 janvier 2014</i>	Développer un club local d'entreprises partenaires autour du Jardin de Cocagne	
<i>29-30-31 janvier 2014</i>	Gestion des relations humaines au sein des équipes de jardiniers	
<i>5-6-7 février 2014</i>	La fonction d'encadrant-maraîcher dans un Jardin de Cocagne	
<i>12-13 février 2014</i>	Logiciel de gestion de la production	
<i>18-19 mars 2014</i>	La Convention collective nationale des Ateliers et Chantiers d'Insertion : mettre en œuvre une Instance Santé et Conditions de Travail (ISCT)	
<i>9-10 avril 2014</i>	Animer un réseau d'adhérents-consommateurs	
<i>16-17 avril et 17-18 septembre 2014</i>	Eco-construction dans un Jardin de Cocagne	
<i>14-15 mai 2014</i>	Première approche économique et financière d'un Jardin de Cocagne	
<i>20-21 mai 2014</i>	Techniques d'entretiens, la relation d'aide	
<i>20-21-22 mai et 17-18 juin 2014</i>	Ambassadeur du jardinage et du bien-vivre alimentaire	

4 juin 2014	Construire un bâtiment dans un Jardin de Cocagne	
17-18-19 juin 2014	Pour une conduite stratégique et participative d'un Jardin de Cocagne : du projet aux financements	
18-19 juin 2014	Pour une conduite stratégique et participative d'un projet de Jardin de Cocagne	
9-10-11 septembre 2014	Gestion des relations humaines au sein des équipes de jardiniers	
17-18 septembre 2014	Analyse financière et autodiagnostic financier d'un Jardin de Cocagne	
24-25 septembre 2014	Logiciel de gestion des adhérents	
1-2-3 octobre 2014	Organisation technique et maraîchère d'un Jardin de Cocagne	
8-9-10 octobre 2014	La Convention collective nationale des Ateliers et Chantiers d'Insertion : conduire des entretiens annuels d'évaluation	
15-16 octobre 2014	Lutte contre les discriminations	
4-5 novembre 2014	Développer une stratégie de commercialisation en circuits courts	
13-14 novembre 2014	Logiciel de gestion de la production	
4-5 décembre 2014	Prévision budgétaire et suivi de gestion dans un Jardin de Cocagne	
9-10 décembre 2014	La prise en compte des addictions dans l'accompagnement socio-professionnel	
16-17-18 décembre 2014	Évaluation des compétences des jardiniers : cadre et posture	
Sur site	L'accompagnement socio-professionnel dans un Jardin de Cocagne : des outils au service d'un projet	



Service Formation Réseau Cocagne

21 rue du Val de Grâce

75005 PARIS

01 43 26 37 84

t.giroudon@reseaucocagne.asso.fr



Cette action est
cofinancée par
l'Union européenne

Réseau Cocagne

Adresse postale et accueil téléphonique :

21, rue du Val de Grâce

75005 PARIS

Tél. 01.43.26.37.84

rc@reseaucocagne.asso.fr

www.reseaucocagne.asso.fr

Association loi 1901 - Organisme de formation n° 43.25.01630.25

Siret : 425 053 212 00022 – APE : 913E



Cette action est
cofinancée par
l'Union européenne



Ministère du travail, de
l'emploi et de la santé (DGEFP)
Ministère des solidarités et de
la cohésion sociale (DGCS)

